Fournir et poser un revêtement de sol en caoutchouc sans vernis de protection, conformément aux exigences de la norme EN 1817.

Le revêtement doit porter les labels de qualité suivants pour prouver qu'il satisfait aux caractéristiques requises en matière d'environnement et de durabilité:

* Ange bleu (DE-UZ 120).
* Classification selon Minergie-Eco: ecoBasis

D'autres labels de qualité sont acceptés s'ils proposent des exigences équivalentes au revêtement. Si, pour des raisons qui ne lui sont pas imputables, le soumissionnaire n'est pas en mesure d'obtenir les labels de qualité dans le délai imparti pour la soumission des offres, d'autres preuves appropriées permettant de démontrer que les exigences du label de qualité sont remplies seront acceptées.

Autres exigences en matière d'environnement et de durabilité :

* Déclaration environnementale de produit (EPD) spécifique au produit selon ISO 14025.

Les exigences techniques suivantes (valeurs d'essai moyennes de la production en cours) doivent être respectées et justifiées sur demande :

* Comportement au feu selon EN 13501-1: Bfl-s1, collé sur un support minéral.
* Inoffensif du point de vue de la toxicité des gaz d’incendie selon la norme DIN 53436.
* Exempt de polymères contenant du chlore et de parfums potentiellement allergènes.
* Comportement électrostatique au passage selon EN 1815 : antistatique, charge < 2 kV.
* Résistance à l’usure selon ISO 4649, perte de volume moyenne pour une charge de 5 N:

115 mm³.

* Classification antidérapante selon EN 16165 : R9
* Classification selon le règlement 9729 du bpa : GS2
* Comportement ergonomique, dureté selon ISO 48-4 : 82 Shore A
* Convient pour le chauffage au sol selon EN 1264-2 jusqu'à 35° C max.
* Largement résistant aux huiles et aux graisses.
* Convient aux chariots élévateurs jusqu'à 6 N/mm².
* 3,5 mm d'épaisseur, monocouche, homogène
* Amélioration phonique aux des bruits d'impact selon ISO 10140-3: 10 dB

Le revêtement doit répondre aux exigences suivantes en matière de surfaces (nettoyage / entretien) et de design: Afin de garantir la rentabilité du revêtement de sol à installer pendant toute sa durée d'utilisation, un système de nettoyage et d'entretien sans protection de surface est prescrit pour des raisons de coûts et d'environnement. Le revêtement de sol proposé doit donc disposer d'une surface suffisamment étanche, fermée et facile à nettoyer pour qu'une protection de surface supplémentaire, appliqué en usine ou ultérieurement sur place, ne soit pas nécessaire. Le soumissionnaire doit démontrer que le fabricant du revêtement garantit cette propriété pendant toute la durée de vie. Sur demande, le fabricant doit indiquer des références de même nature de ce produit avec une durée d'utilisation d'au moins 25 ans.

La durée d'utilisation technique selon l'EPD (ISO 14025) est de 50 ans.

Design de la conception: surface martelée dense et fermée (pressée à haute pression) avec un tracé rond et semblable à une vague, profondeur du profil max. 0,2 mm. Revêtement en caoutchouc avec design granulé contrasté. Taille des granulés : env. 4,0 mm. Couleur au choix dans le programme standard. Le revêtement de sol doit être posé sans traitement des joint.

Dalles : ~ 1004 mm x 1004 mm, poinçonné

Fabricant / Type :

'.........'

(à inscrire par le soumissionnaire)

Coller sur toute la surface avec une colle de dispersion sans solvant et correspondant à GEV-EMICODE EC 1 PLUS ou équivalent à faible émission ou avec une colle PU à 2 composants sans solvant et correspondant à GEV-EMICODE EC 1 PLUS ou équivalent à faible émission selon les recommandations du fabricant.

Fabricant / Type :

'.........'

(à inscrire par le soumissionnaire)